



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2018-2019

Avis public est par la présente donné que le budget de l'année scolaire 2018-2019 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis aux membres du conseil des commissaires pour examen et adoption lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 26 juin 2018 à 19 h 30 au siège social situé au 157, rue Saint-Louis à Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 5^e jour de juin 2018
La secrétaire générale, Caroline Isabelle